

# Appel à projets « Phileas Fogg »

Année scolaire 2026/2027



## GUIDE DE SAISIE

Dossier à saisir sur la plateforme de demande de subventions à l'adresse :

<https://subvention.somme.fr>

## Comment candidater ?

Dépôt en ligne sur <https://subvention.somme.fr>. Un accusé de réception est adressé à l'établissement. Le Département informe l'établissement des suites données à sa demande dans les deux mois suivant la date limite de dépôt. Après avis favorable du comité technique, les dossiers sont soumis au vote de la commission permanente ; la notification d'attribution est envoyée à l'issue de cette commission.



## Informations générales de la demande

### Nom du projet

*Exemple : "L'eau, source de vie et de culture"*

### Montant demandé

*Indiquer ici le montant de la subvention demandée : ce montant est plafonné à 6 000 € et ne peut pas couvrir plus de 80% du budget prévisionnel du projet.*

### Professeur porteur du projet au sein de l'établissement

Nom :

Prénom :

Fonction :

Discipline enseignée :

Coordonnées électroniques :

Coordonnées téléphoniques :

### Spécificité de l'établissement (un seul choix possible)

01 – REP

OU

02 – REP+

OU

03 – Sans spécificité

OU

04 – Territoire Rural d'Éducation

### Destination(s)

Ville

Pays (pays, villes)



## Présentation du projet

- **Description du projet**

### Résumé du projet (100 mots maximum)

*Exemple : « Ce projet permettra à une classe d'élèves de 4ème de vivre un projet international pluridisciplinaire assorti d'un séjour d'une semaine en Espagne à Valence, construit autour de la thématique de l'eau en France et en Espagne, envisagée à la fois comme ressource naturelle, enjeu écologique, élément culturel et source d'inspiration artistique. »*

### Langue(s) vivante(s) étrangère(s) support(s) du projet

### Type de projet (un seul choix possible)

- . 01 - Séjour à l'étranger sans partenariat  
ou
- . 02 - Echange scolaire avec réciprocité avec un établissement étranger  
ou
- . 03 - Rencontre en tiers-lieux avec un établissement étranger

### Mode de transport

### Mode d'hébergement

*Concernant le mode d'hébergement, préciser : familles hôtes, hôtel, auberge de jeunesse ou familles de correspondants*

### Dates de déroulement du projet de mobilité

*Du JJ/MM/AAAA*

*Au JJ/MM/AAAA*

### Nombre de nuitées

### Nombre d'élèves concernés

### Niveau de classe des élèves concernés (6e, 5e, ...)

### Caractéristiques du groupe

*Exemple : élèves inscrits LV2 espagnol, élèves inscrits option latin, élèves de SEGPA, élèves relevant d'ULIS, ...*

### Nombre d'adultes accompagnateurs

- **Thématique du projet**

**Définition :** une thématique est un sujet précis, qui structure le projet et sert de fil conducteur au travail mené en amont, pendant et en aval de la mobilité.

**Autour de quelle thématique sera construit le projet ?**

**Exemples :**

- . L'impact de la Révolution industrielle sur la société anglaise
- . La Renaissance italienne et ses contributions à la science et à l'art
- . L'architecture et l'urbanisme durable à Barcelone
- . La biodiversité et les écosystèmes marins en France et en Espagne
- . Les droits de l'homme et la lutte contre les discriminations en France et en Allemagne
- . La musique et la danse traditionnelle en France et en Espagne

**Y aura-t-il des temps forts organisés autour de la thématique au cours de l'année scolaire ?**

**Exemples :** conférence, concert au collège, représentation théâtrale, repas thématique à la demi-pension, rencontre avec des experts, etc.

**Rubriques spécifiques aux séjours à l'étranger sans partenariat**

- **Disciplines impliquées dans le projet (au moins deux, dont au moins une LVE)**

*Exemple :* Espagnol, SVT, Physique-Chimie, Géographie et Arts plastiques

- **Exploitation de la thématique avant/après le séjour, par discipline**

*Exemple :*

*Tout au long de l'année, les élèves mèneront des activités variées :*

- . en espagnol : vocabulaire lié au voyage et à l'environnement ;
- . en SVT et Physique-Chimie : étude du cycle de l'eau, de la qualité de l'eau potable et des écosystèmes aquatiques ;
- . en géographie : comparaison de la gestion de l'eau en France et en Espagne, étude des zones arides et des politiques de préservation ;
- . en arts plastiques : création d'une exposition artistique autour de l'eau (photographie, peinture, installation).

## **Rubriques spécifiques aux échanges scolaires et rencontres en tiers-lieux**

### **• Partenariat avec un établissement étranger**

**Rappel du type de partenariat :** échange avec réciprocity ou rencontre en tiers-lieux

**Nom de l'établissement partenaire étranger**

**Adresse de l'établissement partenaire étranger**

**Comment la thématique sera-t-elle exploitée avec l'établissement partenaire tout au long de l'année ?**

**Exemple :**

*Septembre : lancement du projet : présentation de la thématique et des partenaires*

*Octobre : présentation croisée des territoires (carte interactive ou vidéo)*

*Novembre : correspondance (lettres, vidéos, messages audios)*

*Décembre : quiz collaboratif en ligne (Genially)*

*Janvier : lancement du journal de l'eau (articles, interviews, photos en France et en Espagne)*

*Février : défi scientifique commun (expériences simples sur l'eau)*

*Mars : atelier artistique à distance (œuvres plastiques ou sonores)*

*Avril : séjour d'une semaine à Valence*

*Mai : accueil d'une semaine en France : finalisation du projet commun (documentaire ou podcast)*

*Juin : exposition de fin d'année, restitution du projet aux familles et à l'établissement*

**Quelles seront les activités et / ou productions communes réalisées sur place pendant le séjour avec les partenaires ?**

**Exemple :**

*Le point d'orgue du projet sera un séjour d'une semaine à Valence, incluant :*

- . une visite commune de l'Océanogràfic et de la Cité des Arts et des Sciences ;*
- . des ateliers scientifiques et artistiques avec les élèves espagnols ;*
- . la découverte de la gestion locale de l'eau (visite d'une station d'épuration, rencontre avec des acteurs locaux).*

## **Rubriques spécifiques aux échanges scolaires avec réciprocity**

**Dates prévues de l'accueil des partenaires étrangers en France**

**Nombre d'élèves étrangers concernés**

**Nombre d'adultes accompagnateurs étrangers concernés**

**Activités / productions communes avec les partenaires étrangers pendant le séjour en France (détailler)**

- **Visas**

Visa du chef d'établissement Nom Prénom Fonction Avis favorable du chef d'établissement : oui ou non	Visa du gestionnaire Nom Prénom Fonction Avis favorable du gestionnaire : oui ou non
--	--



## Plan de financement prévisionnel

### Rappels :

- le montant de la subvention est plafonné à 6 000 € et ne peut pas couvrir plus de 80% du budget prévisionnel du projet ;
- la subvention sert à financer les frais de fonctionnement directement liés au projet ;
- les financements complémentaires sont encouragés et doivent figurer dans le budget prévisionnel s'ils sont connus ;
- Le budget doit être équilibré en dépenses et en recettes
- il est souhaitable que l'établissement apporte une contribution financière au projet ;
- le bilan financier du projet devra respecter la proportionnalité des recettes inscrites au budget prévisionnel : si toutefois une recette non prévue au budget prévisionnel devait être constatée, l'établissement veillera à en faire bénéficier les familles en priorité.

BUDGET PREVISIONNEL			
DEPENSES		RECETTES	
ACHATS	Montant	PRODUITS PROPRES	Montant
Denrées alimentaires		Vente de produits finis	
Fournitures		Recettes de spectacles/manifestations	
Produits finis			
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>SUBVENTIONS</b> ( <i>montants sollicités</i> )	
Hébergement		Education nationale	
Restauration		Département de la Somme	
Assurances		Communauté de communes	
Locations		Commune	
		CCAS de la commune	
		OFAJ	
		Bourse LEFEBVRE	
		Autres (à préciser) : ...	
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>CONTRIBUTIONS :</b>	
Documentation, publications		- des familles*	
Transports		- de l'établissement	
Achat de prestations		- du foyer socio-éducatif (FSE)	
Excursions, visites			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

\* : concernant le montant de la participation financière des familles : préciser le montant du séjour par élève et le coût par jour par élève lors de la saisie sur la plateforme.



## Domiciliation bancaire

Sélectionnez la domiciliation que vous souhaitez utiliser.



## Pièces à fournir

Déposer sur la plateforme les pièces nécessaires à la demande et toute autre pièce que vous jugerez utile à l'instruction du dossier :

- devis de transports, hébergement, restauration, droits d'entrée, assurance, ...
- programme du séjour (à l'étranger et en France pour les échanges scolaires et rencontres en tiers-lieu).



## Récapitulatif de la demande avant envoi

Le lien dans cette rubrique permet d'éditer un récapitulatif de la demande.

Puis

 Transmettre



## Rappel



### Critères de recevabilité

#### Le type d'établissement

- les collèges publics et privés de la Somme ;
- les établissements scolaires relevant de l'enseignement professionnel, technique ou agricole (lycées, MFR) pour les élèves de 4ème, 3ème et 3ème prépa-métiers.

#### Les pays éligibles

Tous les pays du monde.

#### La période de réalisation du projet

Le projet se déroule pendant l'année scolaire, sur le temps scolaire ou hors temps scolaire.

#### Une mobilité

Le projet prévoit :

- un séjour dans un pays étranger ;  
ou
- un échange avec réciprocité avec un établissement partenaire étranger (sur une ou deux années scolaires, pour permettre le départ des jeunes samariens à l'étranger et l'accueil des jeunes étrangers en France) ;  
ou
- une rencontre en tiers-lieux, en France ou à l'étranger, entre jeunes samariens et jeunes étrangers dans le cadre d'un partenariat avec un établissement étranger.

### La pratique d'une langue vivante étrangère

Le projet implique la pratique d'une langue vivante autre que le Français.

### La durée du séjour

Les séjours devront comprendre au minimum **4 nuitées**.

### La participation financière laissée à la charge de la famille

Elle est obligatoirement comprise entre un montant plancher fixé à **5 € par jour** et un montant plafond de **65 € par jour**. **Cette disposition ne s'applique pas à l'accueil des jeunes étrangers en France dans le cadre d'un échange scolaire.**

### Le travail autour d'une thématique spécifique

Ce dispositif permet de financer des projets construits autour d'une thématique précise qui structure le projet et sert de fil conducteur au travail mené en amont, pendant et en aval de la mobilité.

## Critères de sélection

Le comité technique, composé de représentants du Département et de l'Éducation nationale, s'assure que les projets retenus présentent les caractéristiques suivantes :

- **pour les échanges scolaires avec réciprocité et les rencontres en tiers-lieux** : le projet est l'occasion pour les élèves français et étrangers de travailler ensemble tout au long de l'année scolaire autour d'une thématique spécifique commune et de vivre des activités partagées, concrètes et significatives lors de leur séjour sur place ;
- **pour les séjours scolaires** : le projet est pluridisciplinaire et construit autour d'une thématique spécifique, clairement définie, et commune aux disciplines impliquées dans le projet, exploitée dans le cadre d'un projet pédagogique annuel ;
- **pour l'ensemble des projets** : le projet ponctue l'année scolaire de séquences pédagogiques en lien avec la thématique choisie, qui peuvent s'accompagner de temps forts (spectacle, interview d'un spécialiste, conférence, visite d'un site remarquable, ...).

## Critères de priorité

Si le montant total des projets à financer dépasse les crédits disponibles, un seul projet par établissement et par année scolaire pourra être financé.

Les projets ayant reçu un avis favorable pourront être classés selon les priorités suivantes :

- (1) pays non éligibles au programme Erasmus ;
- (2) thématique relative au développement durable avec actions concrètes décrites précisément ;
- (3) commune de moins de 4 500 habitants hors Amiens Métropole ;
- (4) établissement en REP/REP+ ou en territoire éducatif rural ;
- (5) ordre chronologique d'arrivée des dossiers.

## Liste des pièces nécessaires à la recevabilité du dossier

Pièces à joindre (dans la mesure du possible) : programme du séjour, devis, budget prévisionnel équilibré, et tout document utile décrivant les activités prévues.

- le formulaire de candidature en ligne dûment rempli (<https://subvention.somme.fr>) ;
- le budget prévisionnel en équilibre ;
- les devis afférents au projet, dans la mesure du possible ;
- le programme du séjour.

## **Contacts utiles**

Département de la Somme – Catherine Petitdidier

✉ [cpetitdidier@somme.fr](mailto:cpetitdidier@somme.fr) | ☎ 03 22 71 84 73

DSDEN – Action culturelle – Juliette Goret-Drouhin

✉ [action-culturelle80@ac-amiens.fr](mailto:action-culturelle80@ac-amiens.fr) | ☎ 03 22 71 25 58

DRAREIC Hauts-de-France – Nathalie Witz

✉ [nathalie.witz@region-academique-hauts-de-france.fr](mailto:nathalie.witz@region-academique-hauts-de-france.fr) | ☎ 03 22 71 25 58



## **Bibliothèque d'idées**

Une bibliothèque d'idées est mise à disposition pour aider les équipes éducatives à construire leur projet d'ouverture au monde :

<https://view.genially.com/68663ef94c6932c305839d1a/guide-appel-a-projets-phileas-fogg>